

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_11_222

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à BOUILLE-COURDAULT en session ordinaire,
Titulaires : 38 sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 31 octobre 2023
- Titulaires : 30
- Suppléant : 1

Excusé ayant donné pouvoir : 1
Votants : 31

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR :

- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon (donne pouvoir à M. DELAHAYE Philippe)

ABSENTS EXCUSES :

- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : DEMANDES D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur DAVID.

Monsieur DAVID expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU la présentation de demandes en non-valeur n°6127780332 déposée par Monsieur Eric VIGUIER, Trésorier de Fontenay-le-Comte,

CONSIDERANT que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentes par Monsieur le Trésorier dans les délais réglementaires,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté, la liste de demandes en non-valeur n°6127780332 pour un montant global de 3 105,09 €, réparti sur 75 titres de recettes émis de 2012 à 2023, sur le Budget Principal :

Exercice	OM	MIL
2012	195,00 €	264,00 €
2013	267,30 €	159,50 €
2014	195,00 €	
2016	233,40 €	
2017	303,00 €	
2018	377,90 €	
2019	189,47 €	
2020	106,34 €	
2021	221,46 €	
2022	543,54 €	
2023	49,18 €	
TOTAL	2 681,59 €	423,50 €

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont le Trésorier dispose ayant été mis en œuvre, Monsieur le Président demande l'accord du Conseil de Communauté :

- Pour admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de demandes en non-valeur n°6127780332, présentées par Monsieur Eric VIGUIER, Trésorier de Fontenay-le-Comte, pour un montant global de 3 105.09 € sur le Budget Principal.
- Pour l'autoriser à émettre un mandat de 3 105.09 € au compte 6541 du Budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Admet en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de demandes en non-valeur n°6127780332, présentées par Monsieur Eric VIGUIER, Trésorier de Fontenay-le-Comte, pour un montant global de 3 105.09 € sur le Budget Principal.
- Autorise Monsieur le Président à émettre un mandat de 3 105.09 € au compte 6541 du Budget Principal.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 7 novembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 15/11/2023



ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_222-DE